SENSEA audit

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie des Commissaires
Aux Comptes de Montpellier
Tél. **04 99 23 33 32**
contact@sensea-audit.com

912, Rue de la Croix Verte
Parc Euromédecine
Mini Parc Bât 3- CS 70488
34196 Montpellier Cedex 5

A.S.V.M.T.

Chartreuse de Valbonne
30130 SAINT PAULET DE CAISSON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **A.S.V.M.T.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 15 Juin 2023

SAS SENSEA AUDIT
Représentée par Anne-Laure BERTRAND
Commissaire aux comptes signataire

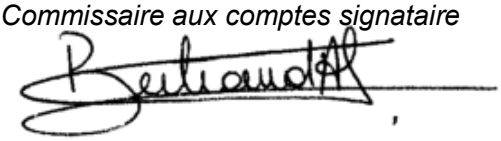

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022 Brut	31/12/2022 Amort. et Dépréc.	31/12/2022 Net	31/12/2021 Net
	Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	156 361	57 707	98 654	49 104
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	183 387	158 005	25 382	28 506
	Autres immobilisations incorporelles (1)	188 413	69 154	119 258	125 021
	Immobilisations incorporelles en cours				22 849
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 087 628	142 296	945 332	954 209
	Constructions	19 331 329	7 205 680	12 125 650	12 232 495
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 103 030	918 930	184 100	213 908
	Autres immobilisations corporelles	1 399 237	1 121 601	277 636	225 965
	Immobilisations corporelles en cours				133 653
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 105		2 105	2 105
	Créances rattachées à des participations	25 198		25 198	25 198
	Autres titres immobilisés	289 471		289 471	289 471
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	14 352		14 352	21 076
	TOTAL (I)	**23 780 510**	**9 676 323**	**14 104 188**	**14 323 561**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	12 828		12 828	20 962
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	168 869		168 869	130 966
	Marchandises	1 109		1 109	1 220
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	482 427	49 751	432 676	576 979
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	470 528		470 528	149 576
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	408 505		408 505	408 062
	DISPONIBILITES	2 422 419		2 422 419	2 593 949
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	296 779		296 779	280 755
	TOTAL (II)	**4 263 463**	**49 751**	**4 213 712**	**4 162 468**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**28 043 974**	**9 726 074**	**18 317 900**	**18 486 030**
	(1) dont droit au bail			39 550	
	(2) dont à moins d'un an				
	(3) dont à plus d'un an				

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	4 770 510	4 770 510
	Fonds propres complémentaires	1 635 068	1 635 068
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	64 917	64 917
	Réserves pour projet de l'entité	726 197	651 687
	Autres		
	Report à nouveau	3 059 001	2 675 527
	Excédent ou déficit de l'exercice	**349 096**	**469 668**
	Total des fonds propres (situation nette)	**10 294 807**	**9 945 711**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	164 468	164 468
	Total des fonds propres	**10 459 274**	**10 110 179**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	67 473	67 473
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**67 473**	**67 473**
Provisions	Provisions pour risques	165 592	165 592
	Provisions pour charges	680 126	723 474
	Total des provisions	**845 718**	**889 066**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 591 683	5 968 144
	Emprunts et dettes financières divers	3 717	2 067
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 149	425 706
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	852 783	843 500
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	184 103	179 894
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**6 945 435**	**7 419 312**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**18 317 900**	**18 486 030**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	349 095,56	469 667,76
	(1) Dont à moins d'un an	2 095 962	2 286 433
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	188 556	167 844
	dont ventes de dons en nature	7 993	9 801
	Ventes de prestations de service	844 783	821 289
	dont parrainages	351 446	347 284
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	8 831 698	8 281 902
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	40 543	47 421
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	496 106	467 731
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	231 324	268 368
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	36 949	7 709
	Total des produits d'exploitation	**10 669 959**	**10 062 264**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	11 289	12 692
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	195 344	178 827
	Variation de stock	8 134	1 667
	Autres achats et charges externes	2 304 204	2 151 175
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	518 587	515 505
	Salaires et traitements	4 490 115	4 354 134
	Charges sociales	1 688 383	1 593 086
	Dotation aux amortissements et dépréciations	668 388	608 367
	Dotation aux provisions	150 000	
	Reports en fonds dédiés		45 000
	Autres charges	176 935	121 950
	Total des charges d'exploitation	**10 211 378**	**9 582 402**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**458 580**	**479 862**

SAS SENSEA AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**458 580**	**479 862**
PRODUITS FINANCIERS	De participation	9 966	4 065
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 828	1 331
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**13 794**	**5 396**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	150 659	150 297
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**150 659**	**150 297**
	RESULTAT FINANCIER	**(136 865)**	**(144 901)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**321 715**	**334 961**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	21 381	137 322
	Sur opérations en capital	6 000	36
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**27 381**	**137 359**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1	2 652
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**1**	**2 652**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**27 381**	**134 706**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**10 711 134**	**10 205 018**
	TOTAL DES CHARGES	**10 362 038**	**9 735 350**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**349 096**	**469 668**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Préambule

Le projet associatif de l'ASVMT est le texte fédérateur de tous les acteurs de notre association : adhérents, bénévoles, professionnels…. et constitue pour nous la référence de notre action.

Ce projet a pour but d'œuvrer dans l'intérêt général des personnes accueillies

- Agir pour diminuer et pallier leur handicap
- Tout mettre en œuvre pour permettre une bonne qualité de vie, malgré le vieillissement et le handicap.
- Obtenir la meilleure intégration possible des personnes en situation de handicap dans la société.

Pour répondre à l'ensemble des besoins actuels sur l'ensemble des sites d'accueil, l'ASVMT mobilise les moyens humains (environ 130 adhérents et près de 200 salariés), techniques (sur plusieurs sites comme au siège social à la Chartreuse de Valbonne, à Pont Saint Esprit, Bagnols sur Ceze, Laudun...) et financiers (un patrimoine foncier et immobilier et un bilan consolidé de près de 20 M d'euros.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 317 900** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produit de **10 711 134 euros** et un total charges de **10 362 038 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **349 096 euros.**

L'exercice considéré débute **01/01/2022 et** finit le **31/12/2022**
Il a une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05 juin 2023.
Les états financiers ont été établis en conformité avec :
- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- La loi n°83 353 du 30 Avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- Les règlements comptables :
- 1999-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- 2018-06 du 05 Novembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

but non lucratif.
- 2019-04 du 08 Novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- L'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314-81 du même code.
- L'arrêté du 15 Décembre 2022 relatif au plan comptable applicable aux E.S.M.S. relevant du I de l'article L.312-1 du C.A.S.F.
- L'instruction codificatrice n°09-006 M22 du 31 Mars 2009 (Tome I : le cadre comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Analyse du résultat :

Le résultat de l'association est d'un montant net de 349 096 euros il se décompose entre :

- le résultat de la gestion propre pour un montant de 324 734 euros
- le résultat de la gestion contrôlée pour un montant de 24 362 euros

Le résultat de la gestion contrôlée correspond à l'activité des établissements dont le financement est sous contrôle de tiers financeurs.

Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La méthode de comptabilisation de composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :
Les constructions

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

SAS SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Rénovations des constructions 10 à 15 ans
- Agencements & aménagement des constructions 5 à 20 ans
- Matériel et outillage 5 à 10 ans
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans

Réévaluation :

L'association a procédé à la réévaluation de son patrimoine à la clôture des comptes 2002. Les compléments de valeur ont été concentrés sur le site de la Chartreuse. Les principes retenus en matière d'amortissement des valeurs réévaluées ont été les suivants :

- La partie classée monument historique de la chartreuse qui n'est pas affectée à la réalisation d'une activité sanitaire ou médico-sociale ne fait l'objet d'aucun amortissement. La valeur du patrimoine concernée s'élève à 3 721 832 €.

- La partie du patrimoine utilisée pour les besoins du développement des activités Médico-sociales maintenues sur le site historique de la chartreuse est amortie sur 100 ans. La valeur du patrimoine concernée représente la somme de 3 200 745 €.

L'écart de réévaluation, conformément à l'assemblée générale d'approbation des comptes 2002, a fait l'objet d'une incorporation dans les fonds propres de l'association, permettant dans un deuxième temps de pratiquer un apurement des pertes antérieures.

Politique d'Amortissement :

L'association utilise pour l'ensemble de ses établissements, et pour sa propre gestion la tolérance issue de la réglementation médico-sociale en matière d'amortissement. Les premières dotations sont constatées à compter du 1er janvier de l'exercice suivant.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".
Les produits fabriqués (vins) sont valorisés au coût de production (matières premières et salaires chargés).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Indemnités de départ à la retraite :

L'évaluation du coût des départs à la retraite a été faite sur la base d'un départ à l'âge légal de la retraite à 65 ans. Les droits acquis par les salariés présents au 31 décembre 2022 s'élèvent à : 693 367 € en grille actuarielle. Nous précisons qu'afin de se conformer à la législation 2008 ce montant tient compte des charges patronales (56 %).

Il est précisé qu'une dérogation aux principes comptables a été opérée. En effet, certains engagements de retraite ont été partiellement comptabilisés avec l'accord de l'autorité de tarification. Ceux-ci représentent des sommes inscrites dans les financements par les tutelles, soit un montant de 154 184 €. Le montant de l'engagement non comptabilisé est de 539 183 €.
.

Voici l'évolution du montant des engagements de retraite (charges patronales incluses, taux retenu de 56 %) :

- montant 2021 : 726 599€
- montant 2022 : 693 367€

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits significatifs :

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Pour l'UPSR en 2022 la mise en place de la réforme de tarification du financement des activités de psychiatrie, suite au décret N°2021-1255 du 29 septembre 2021, avec une garantie de financement par rapport à l'activité 2021.
Le montant de la dotation annuelle pour 2022 est de 2 754 410€

- Dotation sécurisée de 2 432 124€
- Crédit non reconductible 322 286€ principalement constitué de financement du SEGUR et 43.200 € octroyé au titre de la compensation du surcoût SEGUR, 20.700 € au titre de l'inflation

L'application de la mesure du SEGUR a été étendue aux salariés du secteur médico-social pour les catégories professionnelles suivantes :

- Socio-éducatif à compter d'avril 2022
- Soignants avec un rattrapage au 1er novembre 2021

Ces dépenses sont financées en totalité par le CD30 via un Crédit Non Reconductible

SCI du Grand Cloitre :

Dans le prolongement de la chronologie des étapes judiciaires décrites dans l'annexe des comptes annuels de 2017, il convient de préciser que la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Nîmes en ce qu'elle limitait la période de prise en compte du préjudice de dégradation des locaux.
A la date d'établissement de l'annexe, l'arrêt de la Cour de cassation rendu est favorable à l'Association mais la procédure de liquidation engagée par à SCI du Grand Cloitre pourrait entraver la gestion de la mise en cause des responsabilités.

Créance de l'Esat :

L'Esat, atelier Hygiène et Propreté, a constitué une provision pour dépréciation de 6 193 € HT au titre d'une créance détenue sur la SARL VAL DE CEZE, inscrite en procédure judicaire.

Litiges en cours :
Néant

La rémunération des directeurs :

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

plus hauts cadres salariés s'est élevé à 234 451 euros € pour l'exercice 2022.

Engagements hors bilan :

Nantissement des titres CAM : **11 489.07 €**
Autres organismes : **220 790.13 €**
Hypotheque légale spéciale rang 1 : **525 084.29 €**
Cautions morale commune de Bagnol sur Cèze : **268 465.70 €**
Caution **2 213.65 €**
Nantissement compte titres : **225 013.75 €**
Hypothèque conventionnelle : **326 583.20 €**
Cautions personne morale / privilège prêteur denier : **208 465.55 €**

Cautions conventionnelles caisse d'épargne : **362 266.54 €**
Cautions solidaire : 598 125.03
Cautions collectivité publique : 598 125.03

Appréciation du Bénévolat :

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a aucune incidence sur le résultat mais a pour but de donner une image fidèle des activités et du patrimoine de l'association. S'agissant des contributions en travail, elles sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement. Le Guide Associations et Fondations de la CNCC et de l'OEC (09-2011 p. 235) apporte les précisions suivantes relatives aux apports en travail. Parmi les heures de travail fournies gratuitement à l'association, il y a lieu de distinguer les travaux suivants :
1. Travaux administratifs, pour lesquels il peut être fait usage :
- des tarifs pratiqués par les services de personnel de remplacement ;
- du montant horaire, charges sociales et fiscales comprises, correspondant à la rémunération prévue pour la qualification, déterminée par la convention collective ou la grille des salaires à laquelle est rattaché l'établissement ;
2. Activités de formation et d'animation, en distinguant :
- le personnel extérieur : il n'existe pas de tarif pour ce genre de personnel qui est rémunéré selon sa valeur ou sa notoriété ;
- le personnel intérieur (membres de l'association, personnel salarié de l'association travaillant bénévolement) : taux compatible avec l'activité exercée. Ainsi, une tâche de formation (cours de gestion, par exemple) est valorisée sur la base de la rémunération d'un professeur de gestion. Le but à atteindre est toujours la recherche du coût réel ;
3. Autres tâches : les personnels enseignants, les personnels sociaux, les personnels soignants dépendent en général de conventions collectives, étendues ou non. Il apparaît donc préférable de dresser le tableau des appointements d'équivalence et des charges de ces divers personnels apportant leur concours volontaire en les référençant chacun par des indices des conventions collectives exactement comme le seraient des personnels normalement rémunérés en fonction de leurs



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

compétences et du poste tenu. Il s'agit alors du concours volontaire brut, auquel il convient d'ajouter les charges afférentes, et le cas échéant les avantages en nature.

Le total des heures des bénévoles représente une base comparable à celle constatée en 2022 :

- Au titre de la vie Associative et des instances 450 heures
- Au titre des missions spécifiques 3 094 heures

La valorisation globale du bénévolat peut être appréciée à 240 036 €



Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virem t p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	480 339		47 822			528 161
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**480 339**		**47 822**			**528 161**
CORPORELLES	Terrains	1 087 628					1 087 628
	Constructions sur sol propre	15 687 692		78 137			15 765 829
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	3 224 415		341 085			3 565 500
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 097 184		5 846			1 103 030
	Instal., agencement, aménagement divers	231 978		14 643			246 620
	Matériel de transport	215 032		82 680		11 737	285 975
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	836 811		18 320			855 131
	Autres immobilisations corporelles	10 651		860			11 510
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	133 653			133 653		
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**22 525 044**		**541 570**	**133 653**	**11 737**	**22 921 224**
FINANCIERES	Participations et créances rattachées	27 303					27 303
	Autres titres immobilisés	289 471					289 471
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	21 076				6 725	14 352
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**337 851**				**6 725**	**331 126**
	TOTAL	**23 343 234**		**589 392**	**133 653**	**18 462**	**23 780 510**

SAS SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Autres	254 860	30 007		284 866
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**254 860**	**30 007**		**284 866**
CORPORELLES	Terrains	133 419	8 877		142 296
	Constructions sur sol propre	4 939 864	301 283		5 241 146
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 739 748	224 785		1 964 533
	Instal technique, matériel outillage industriels	883 276	35 654		918 930
	Autres instal., agencement, aménagement divers	176 088	13 778		189 866
	Matériel de transport	159 673	21 091	11 737	169 027
	Matériel de bureau, mobilier	722 095	29 963		752 058
	Autres immobilisations corporelles	10 651	2 951		13 602
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 764 813**	**638 381**	**11 737**	**9 391 457**
	TOTAL	**9 019 672**	**668 388**	**11 737**	**9 676 323**

SAS SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations	25 198	25 198	
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 352	14 352	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	482 427	482 427	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	133 405	133 405	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	7 595	7 595	
Autres impôts, taxes versements assimilés	141	141	
Divers			
Groupe et associés	208 573	208 573	
Débiteurs divers	120 814	120 814	
Charges constatées d'avances	296 779	296 779	
TOTAL DES CREANCES	**1 289 284**	**1 289 284**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 591 683	742 210	4 849 473	
Emprunts et dettes financières divers	3 717	3 717		
Fournisseurs et comptes rattachés	313 149	313 149		
Personnel et comptes rattachés	329 608	329 608		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	449 144	449 144		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	14 291	14 291		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	59 740	59 740		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	184 103	184 103		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**6 945 435**	**2 095 962**	**4 849 473**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	734 874			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement	140 364			140 364
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	24 104			24 104
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Réserves des plus-values nette d'actif				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**164 468**			**164 468**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	154 184			154 184
	Pour impôts				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	215 788		193 348	22 440
	Autres	519 094	150 000		669 094
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**889 066**	**150 000**	**193 348**	**845 718**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	81 894		32 143	49 751
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**81 894**		**32 143**	**49 751**
	TOTAL GENERAL	**1 135 428**	**150 000**	**225 491**	**1 059 936**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		150 000	225 491	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

SAS SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	4 770 510			4 770 510
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	1 635 068			1 635 068
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	64 917			64 917
Réserves réglementées				
Autres réserves	651 687	74 510		726 197
Report à nouveau	2 675 527	383 474		3 059 001
Résultat de l'exercice	469 668		120 572	349 096
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	(321 666)	11 684		(309 982)
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées	164 468			164 468
TOTAL	**10 110 179**	**469 668**	**120 572**	**10 459 274**

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés a l'investissement	45 000			45 000
Fonds dédiés sur contributions	9 000			9 000
Fonds dédiés ARTT CAT	13 473			13 473
TOTAL	**67 473**			**67 473**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		**211 080**
Autres créances clients		**56 327**
CDS Clients Facture a etablir	*9 165*	
Clients Divers Factures a Etablir	*11 305*	
SAVS Clients factures à établir	*3 154*	
FV Clients factures à établir	*32 703*	
Autres créances		**154 753**
*FV * Particpt_ Residents*	*128 291*	
*FH * Particpt_ Residents*	*2 440*	
*FV * Mutuelles Residents*	*2 675*	
Produits a Recevoir	*21 348*	

SAS SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
Total des Charges à payer		**659 508**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**5 163**
Intérêts courus/empr. auprés étab.	*5 163*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**27 715**
Fournisseurs Fre Non Parv	*27 715*	
Dettes fiscales et sociales		**460 539**
Dette Provisionnee_C.P.	*283 023*	
Personnel charges a payer	*41 313*	
Charge a payer secu. soc. et autres	*133 688*	
Indemnités journalières	*2 416*	
Indemnites S.S. TH	*101*	
Autres dettes		**166 091**
Rabais remises ristournes à accorde	*166 091*	

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		296 779	**296 779**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**296 779**



Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2022**

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**995 548**
Ventes de marchandises		**15 963**
Ventes épicerie 5.5 %	*7 993*	
Ventes de livres	*45*	
Ventes de liqueur	*7 630*	
Ventes cartes postales	*66*	
Ventes de souvenirs	*10*	
VENTE ACCESSOIRE VIN	*219*	
Production vendue Biens		**134 801**
*Vin Bouteille 19.6_*	*118 500*	
Vente bag in box	*11 692*	
Vente Vin export EXONERE DE TVA	*3 066*	
Ventes boissons non alcooliques	*1 281*	
Vente s_produit marc	*229*	
Vente S_Produit Lies 19.6	*34*	
Production vendue Services		**844 783**
*Visite Chartreuse 5.5_*	*27 125*	
Prestations Hebergement	*16 514*	
Prestations TH	*11 759*	
Prestation hoteliere	*37 704*	
Prestations service Dom.	*19 269*	
Produits famille accueil	*40 682*	
Prestations espace vert	*113 764*	
Prestations de services interne HOT	*66 076*	
Prestations service interne Agricol	*9 760*	
CAF APL Résidents	*351 446*	
Mise a Disposition de Salles 19.6 _	*5 865*	
Produits Activites Annex.	*10 957*	
Divers Repas Personnel	*2 923*	
Part. frais repas et transport ds l	*32 721*	
REFACTURATION FRAIS DE TRANSPORT	*122*	
Locations diverses	*33 504*	
Remb. charges locatives	*1 530*	
Mise Disposit_ Personnel	*6 240*	
Mise Disposit Personnel H2P	*23 625*	
Autres produits d'activités annexes	*11 256*	
Reversion vente de vin	*10 162*	
Reversion visite Monument	*11 466*	
LOCATION MATERIEL	*313*	

Chiffre d'affaires par marché géographique		**995 548**
Chiffre d'affaires FRANCE		**995 328**
Ventes épicerie 5.5 %	*7 993*	
Ventes de livres	*45*	
Ventes de liqueur	*7 630*	
Ventes cartes postales	*66*	
Ventes de souvenirs	*10*	
*Vin Bouteille 19.6_*	*118 500*	
Vente bag in box	*11 692*	
Vente Vin export EXONERE DE TVA	*3 066*	

SAS SENSEA AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
Ventes boissons non alcooliques	*1 281*	
Vente s_produit marc	*229*	
Vente S_Produit Lies 19.6	*34*	
*Visite Chartreuse 5.5_*	*27 125*	
Prestations Hebergement	*16 514*	
Prestations TH	*11 759*	
Prestation hoteliere	*37 704*	
Prestations service Dom.	*19 269*	
Produits famille accueil	*40 682*	
Prestations espace vert	*113 764*	
Prestations de services interne HOT	*66 076*	
Prestations service interne Agricol	*9 760*	
CAF APL Résidents	*351 446*	
Mise a Disposition de Salles 19.6 _	*5 865*	
Produits Activites Annex.	*10 957*	
Divers Repas Personnel	*2 923*	
Part. frais repas et transport ds l	*32 721*	
REFACTURATION FRAIS DE TRANSPORT	*122*	
Locations diverses	*33 504*	
Remb. charges locatives	*1 530*	
Mise Disposit_ Personnel	*6 240*	
Mise Disposit Personnel H2P	*23 625*	
Autres produits d'activités annexes	*11 256*	
Reversion vente de vin	*10 162*	
Reversion visite Monument	*11 466*	
LOCATION MATERIEL	*313*	
Chiffre d'affaires EXPORT		**219**
VENTE ACCESSOIRE VIN	*219*	

S.A.S SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en **euros**								
	31/12/2022	**31/12/2021**	**%**	**%**	**31/12/2022**	**31/12/2021**	**%**	**%**
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur SENSEA AUDIT	24 869	26 016	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur SENSEA AUDIT								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**24 869**	**26 016**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**24 869**	**26 016**	*100,00*	*100,00*				

SAS SENSEA AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Effectif par statut au 31/12/2022

	CADRE HOMME	CADRE FEMME	NON CADRE HOMME	NON CADRE FEMME	TOTAL
CADRE	6	10			16
NON CADRE			21	96	117
TOTAL	6	10	21	96	133

SAS SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SCI VALBONNE		990	99,00	13 979
SASU VALBONNE SERVICES		1 000	100,00	(166 106)
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

SAS SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2022**

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI VALBONNE	1 000	990	99,00	990	990
SASU VALBONNE SERVICES	1 000	1 000	100,00	1 000	1 000
2. Participations (10 à 50 %)					

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI VALBONNE	25 198		19 950	13 979	
SASU VALBONNE SERVICES	208 573		186 111	(166 106)	
2. Participations (10 à 50 %)					

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

SAS SENSEA AUDIT ★ COMMISSAIRE AUX COMPTES ★